



MAISON DE LA SANTÉ
DU GRAND ENTREMONT

AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE LA SANTÉ



Historique et besoins

Introduction

L'ouverture en 2016 de la Maison de la Santé du Grand Entremont marque un jalon significatif dans l'essor des infrastructures médicales de la région. Cette institution réunit diverses spécialités médicales au sein de deux édifices distincts, offrant ainsi une large palette de services de santé à notre communauté. Parmi les domaines couverts, on compte la médecine de premier recours comme la médecine générale et la pédiatrie, la médecine spécialisée grâce à un accord avec l'Hôpital du Valais ainsi que le domaine paramédical comme la médecine dentaire et la physiothérapie. La Maison de la Santé est dotée d'installations complémentaires telles qu'un hélicoptère, une pharmacie, un centre-médico-social et un service ambulancier, renforçant par là même son rôle central dans la dispensation de soins de santé de qualité dans l'Entremont.

La Maison de la Santé émerge donc comme un acteur incontournable dans la préservation du tissu social et économique de la région, en contrant la tendance à l'exode vers les zones urbaines. En effet, l'accès à un système de soins complet demeure une préoccupation majeure pour les habitantes et habitants de nos montagnes, d'autant plus dans un contexte de vieillissement démographique.

La perspective d'accueillir de nouveaux médecins est une opportunité précieuse pour renforcer notre offre de soins de santé. Quelle chance nous avons ! Toutefois, pour répondre adéquatement à ces besoins croissants, les praticiennes et praticiens déjà en place soulignent la nécessité d'agrandir nos installations. Un tel projet d'expansion s'avère essentiel pour améliorer encore davantage l'accessibilité aux soins de santé, diversifier notre gamme de services et attirer de nouveaux professionnels de la santé. En soutenant cette initiative, nous investissons dans l'avenir de notre communauté et dans la préservation de notre qualité de vie.

Historique et contexte

La Maison de la Santé du Grand Entremont résulte de la réflexion conjointe des médecins et des autorités d'Entremont pour anticiper la pénurie médicale annoncée et dans le but d'améliorer l'efficacité des soins de santé. Cette initiative a nécessité plusieurs étapes, incluant une analyse approfondie de la situation et la formation d'une association des communes, avant que les travaux ne puissent débuter en 2015.

Ouverte en août 2016, la Maison de la Santé n'était initialement pas occupée dans sa totalité. Les départs à la retraite progressifs des plus anciens ont été compensés par l'engagement de ressources nouvelles permettant d'assurer des soins appropriés aux patientes et patients. L'intégration d'étudiants de dernière année de médecine ainsi que de médecins assistants à l'équipe médicale participe à l'attrait du Centre de Sembrancher, puisque cela favorise l'échange d'expérience et lie durablement la Maison de la Santé aux pôles d'études médicales.

De plus, grâce à une situation attrayante et un bassin de population en demande, plusieurs spécialités ont rejoint le Centre: des pédiatres ont installé leur cabinet et des spécialistes de chirurgie générale, de neurochirurgie, de chirurgie plastique et de la main viennent consulter régulièrement les patientes et patients de la Maison de la Santé en vertu d'un accord avec l'Hôpital du Valais.

Actuellement, la localisation du Centre Médico-Social (CMS) dans la même zone géographique facilite la coordination des soins. L'arrivée d'une pharmacie, d'un cabinet de physiothérapie, d'un cabinet d'ostéopathie, d'un podologue et d'un cabinet de dentiste complète l'offre pour les habitantes et habitants de la région. Avec la présence de 13 médecins (pour 9 Ept) dans ses locaux, la Maison de la Santé joue un rôle central dans la dispensation de soins de santé de qualité à la population d'Entremont. La dentiste, actuellement en charge du cabinet, désire agrandir celui-ci afin d'élargir son offre.

Fonctionnement et besoins

La Maison de la Santé du Grand-Entremont se démarque des autres centres médicaux par son engagement à assurer des services accessibles: ouverte tous les jours de la semaine de 8h00 à 18h30 et le samedi, dimanche et jours fériés de 9h00 à 17h00 (uniquement sur rendez-vous), elle offre un service d'urgences au rez-de-chaussée dans les horaires d'ouverture, ce qui représente un atout majeur pour la région. De plus, lorsqu'un médecin traitant ne peut assurer une demande de consultation urgente, un médecin de garde est toujours prévu. Depuis 2016, 24'000 personnes y ont été soignées.

En dehors des horaires d'ouverture, la Maison de la Santé demeure accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour répondre aux besoins spécifiques des établissements médicaux-sociaux (EMS) de la Providence, des infirmières du Centre Médico-Social (CMS), notamment pour les fins de vie à domicile, ainsi que pour le 144, pour des situations telles que les constats de décès ou les urgences psychiatriques avec placement.

Le bon fonctionnement des soins est assuré par plus de 20 assistantes médicales, dont les compétences sont constamment enrichies grâce à des formations continues.

Du matériel de qualité, comme des appareils de radiologie, permettent une prise en charge beaucoup plus agréable pour les patients.

Après une phase d'ajustement, la Maison de la Santé s'affirme désormais comme une structure médicale efficace et incontournable dans la région, offrant une présence médicale garantie, ce qui n'était pas le cas auparavant. L'objectif actuel est de maintenir cette attractivité pour attirer de nouveaux médecins tout en répondant aux besoins croissants de la population.

L'arrivée de plusieurs pédiatres, absents du projet initial, est une aubaine pour les familles de la région qui devaient auparavant faire suivre leurs enfants par des pédiatres de Martigny. Cette augmentation des effectifs a fait naître le besoin de locaux supplémentaires, notamment en termes d'aménagement des espaces pour accueillir les enfants.

La croissance démographique et le vieillissement de la population entraînent une hausse prévisible des consultations médicales, qui met en évidence la nécessité d'une expansion, tant en termes de personnel que de locaux. Ces besoins concordent avec ceux du Centre Médico-Social et de la médecine dentaire, qui souhaite étendre son offre.

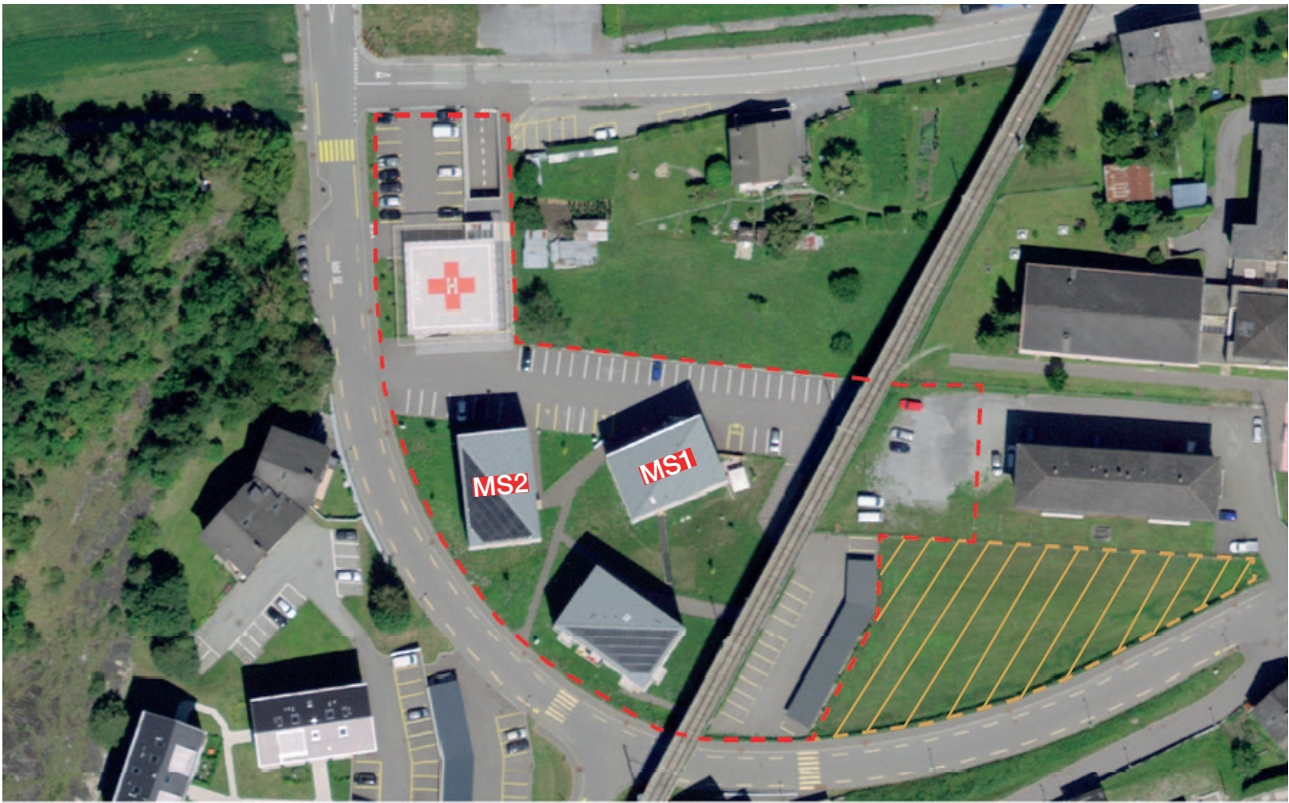
Dans cette optique, la construction d'un nouveau bâtiment, spécifiquement conçu pour répondre entre autres aux besoins pédiatriques et aux défis démographiques en cours, apparaît comme une nécessité impérieuse.

Le projet d'agrandissement

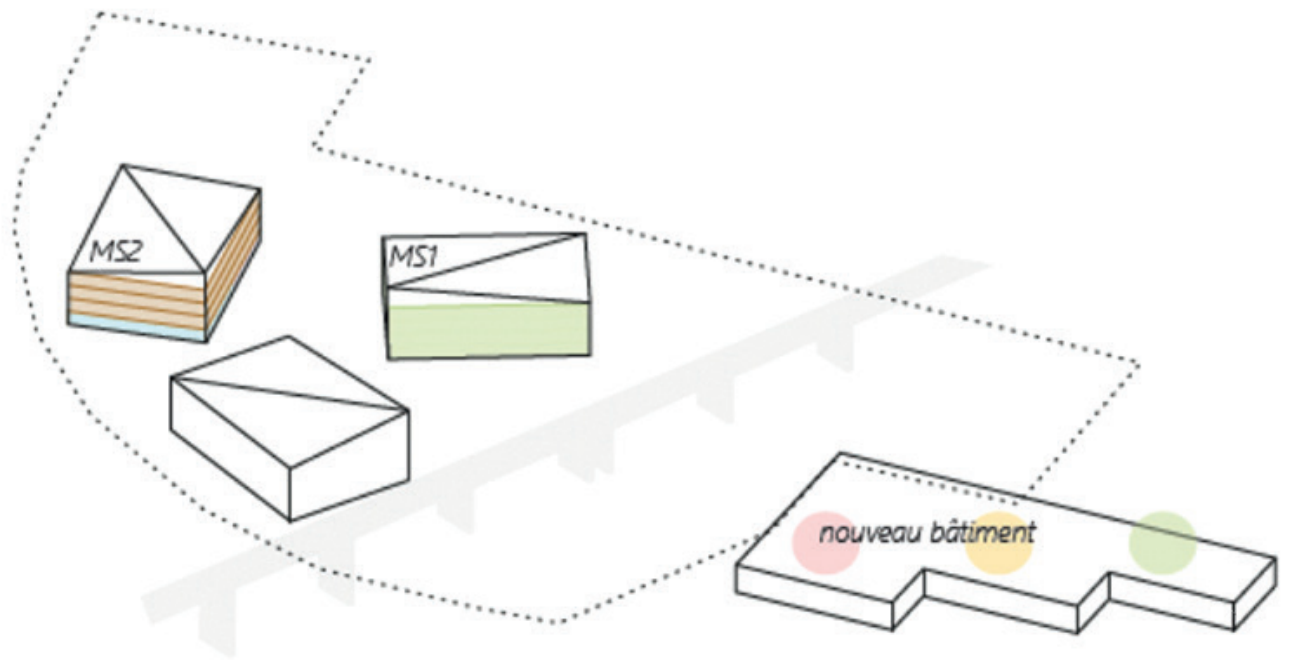
Pour élaborer un projet qui tient compte des enjeux géographiques spécifiques, le bureau d'architecture GAME a entrepris une étude de faisabilité approfondie du terrain destiné à l'agrandissement de la Maison de la Santé. Parallèlement, le bureau Transportplan réalise une analyse de la mobilité pour prendre en considération toutes les contraintes liées au trafic et au stationnement dans l'ensemble du quartier de la Gravenne en plein essor.

Sur la base de ces études, plusieurs variantes ont été élaborées par le bureau d'architecture GAME. La solution retenue par le comité de l'Association des Communes de la Maison de la Santé du Grand Entremont consiste à conserver le Centre Médico-Social (CMS) à son emplacement actuel dans MS2, tout en prévoyant une extension au deuxième étage ainsi qu'à terme une éventuelle reprise des locaux de physiothérapie. Ces derniers seraient transférés dans le nouveau bâtiment aux côtés des cabinets de pédiatrie. La superficie nette du nouveau bâtiment MS4 est estimée à 520m², pouvant atteindre 650m² si la physiothérapie est intégrée dans ce dernier.

Cette option a notamment été privilégiée pour des raisons économiques. Les autres variantes impliquaient des coûts plus élevés, liés à la complexité des adaptations techniques qu'il aurait fallu réaliser dans les bâtiments existants.



--- périmètre actuel --- extension projetée



Pour rappel, le nouveau bâtiment MS4 recevrait les fonctions suivantes ;

Fonctions	Surface (environ)
Dentiste	190 m ²
Médecins pédiatres	190 m ²
Autres fonctions paramédicales	130 m ²
Réserve autres fonctions paramédicales	80 m ²
Eventuellement Physiothérapeutes	130 m ²

Le bâtiment actuel MS2 sera rénové pour accueillir les fonctions de CMS sur les étages 2,3,4.

Estimation des coûts pour la construction d'un nouveau bâtiment et la mise à niveau de MDS2:

Les coûts d'investissement sont estimés à CHF 4'318'600.- plus CHF 600'000.- pour un parking.

Cette construction requiert le déménagement de certains occupants du MS1 et MS2 dans le MS 4 pour permettre une extension de leur surface et permettre ainsi au CMS d'occuper 3 étages d'un même immeuble. Le coût de réaffectation du MS2 est estimé à CHF 1'000'000.

L'investissement total est ainsi devisé à CHF 5'918'600.

La location du futur MS4 couvrira les charges financières, les amortissements et le fond de rénovation, sur le modèle de MS1.

Engagement des Communes membres de l'Association

Comme pour la première étape de la Maison de la Santé du Grand Entremont, la demande aux 6 communes porte uniquement sur un cautionnement solidaire. Ce mécanisme permet à l'Association des Communes d'emprunter les montants nécessaires à la réalisation du projet.

Pour cette deuxième étape, l'Association dispose encore d'un solde de Fr. 3.1 millions tiré du cautionnement initial. Les Communes doivent donc se prononcer sur une augmentation du cautionnement d'un montant de CHF 3 Mio selon le détail ci-dessous :

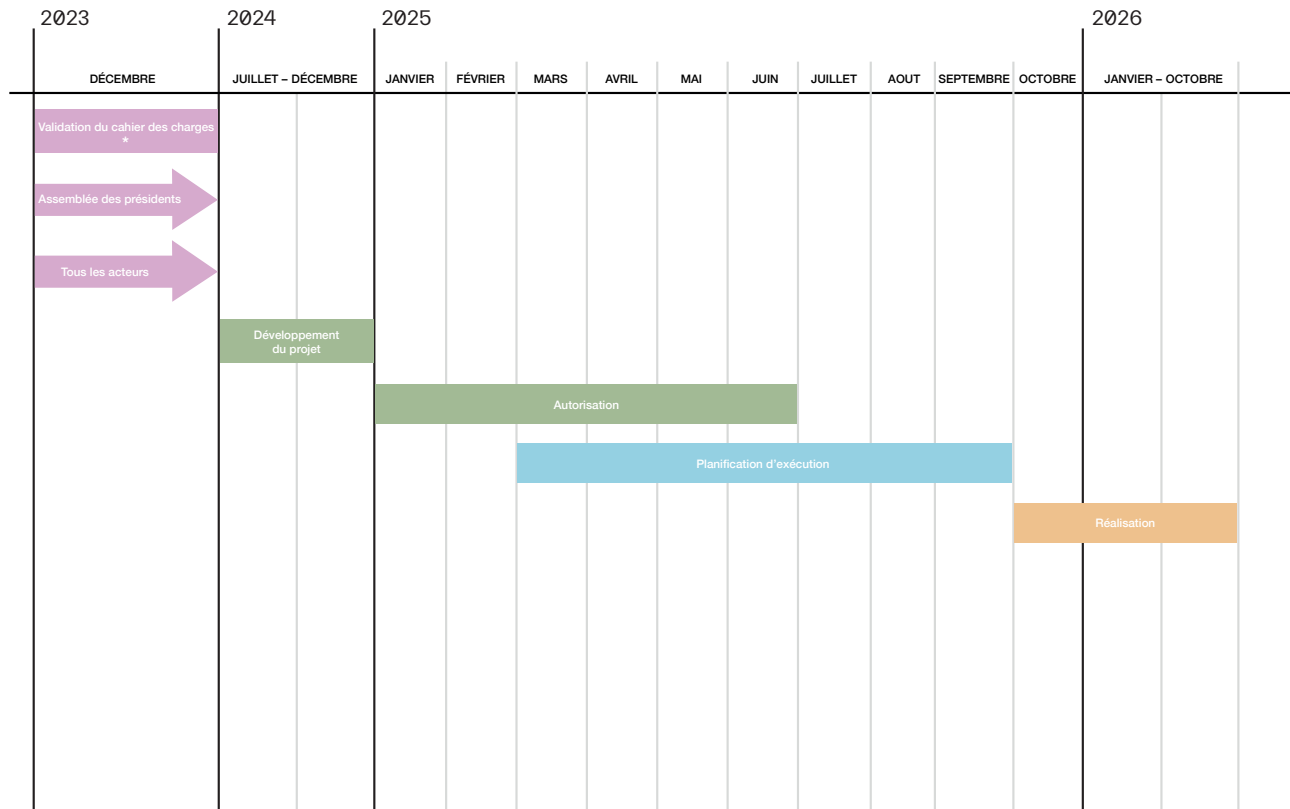
Situation cautionnement	Montant	Util. 21.03.2024	Solde
BCV	4 044 000	3 662 000	382 000
BR	2 652 000	1 901 750	750 250
NPR	2 000 000	1 292 000	708 000
solde non-util.	1 304 000	0	1 304 000
	10 000 000	6 855 750	3 144 250
Suppl. cautionnement à demander aux communes			2 774 350
			5 918 600
Suppl. cautionnement à demander arrondi à : CHF 3'000'000.-			

Calendrier

2024 : Assemblées primaires et Conseil général de Bagnes

2025 : Demandes d'autorisation

2026 : Construction du bâtiment



Témoignages

Quels sont les besoins du terrain? Voici un témoignage de deux pédiatres, les doctresses Bardet et Holck-Clausen, travaillant à Sembrancher depuis quelques années.

1. Quelles sont les raisons qui vous ont conduites à Sembrancher ?

Ce sont les médecins généralistes, déjà actifs au sein de la Maison de la Santé, qui nous ont approchées parce que le besoin en pédiatrie augmentait. En effet dès le départ le Docteur Russo consultait à la Maison de la Santé. En très peu de temps son calendrier s'est rempli et l'idée d'approcher d'autres pédiatres s'est imposée. Il faut aussi dire que les deux formations, en médecine généraliste et en pédiatrie, se sont distancées et les médecins généralistes d'aujourd'hui ont moins tendance à suivre les enfants. Nous habitons les deux la région avec nos familles et nous bénéficions d'une qualité de vie hors norme.

2. Quelle a été votre première réaction ?

Nous habitons ici avec nos familles alors nous connaissions déjà les lieux. Nous savions que c'était une structure hyper qualitative, avec la chance de collaborer de manière étroite avec les généralistes.

3. Quels sont les avantages d'un tel lieu ?

Ils sont vraiment multiples. Tout d'abord, au-delà des discussions nourries interdisciplinaires, nous bénéficions d'un équipement complet avec un laboratoire très bien équipé. Nous pouvons ainsi proposer un suivi personnalisé pour tous les soins: nous effectuons des radiographies, nous pouvons dispenser des ECG et traiter les urgences dans une salle dédiée. Non seulement nous fonctionnons en équipe avec les assistantes médicales mais également avec les acteurs paramédicaux. Nous proposons ainsi une prise en charge globale du patient. Le fait de fonctionner en équipe, surtout avec les assistantes médicales, permet de ne pas souffrir des absences.

4. Quels sont les besoins dans le futur, et pourquoi soutenez-vous l'agrandissement de la Maison de la Santé ?

Nous sommes à l'étroit, comme les autres médecins. Nous partageons nos cabinets et les locaux avec les autres spécialités. Le mélange, en cas d'épidémies de grippe par exemple, des populations jeunes et plus âgées est parfois problématiques et nous sommes certaines qu'un espace plus adapté aux familles, aux petits enfants, faciliterait les choses pour les parents. D'autre part, l'agrandissement donnerait la possibilité à d'autres pédiatres de venir: notre calendrier est déjà bien rempli! Nous apprécions énormément de travailler ici: des familles nous remercient d'être là pour elles, c'est extraordinaire!

Conclusion

D'un montant de près de 6 millions, le projet de rénovation du bâtiment MS2 et de construction du nouveau bâtiment MS4 assure à toute la région une pérennité des soins de premier recours et paramédicaux. Convaincues que ce projet répond aux attentes des professionnels et des citoyens, les communes membres de l'Association de la Maison de la Santé du Grand Entremont proposent de se porter garantes d'une caution solidaire, comme pour le premier bâtiment MS1. L'Association emprunte les montants nécessaires et louent les locaux à la société Médidranse et aux divers occupants des locaux. Cette manière de fonctionner assure à l'Association des revenus locatifs suffisants pour couvrir les charges.

Cela a déjà été réalisé pour la naissance de la Maison de la Santé, qui a permis au district de l'Entremont d'offrir à sa population des soins de qualité à long terme, et d'échapper au sort peu envieux de ce que l'on appelle des déserts médicaux.

En conclusion, le comité de l'Association recommande aux exécutifs et aux législatifs des six communes d'accepter cette demande de cautionnement solidaire de CHF 3 millions.

Alain Maret
Préfet

Steve Lattion
Président